

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

21 décembre 2018

Arrêté du

fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité technique des services pénitentiaires d'insertion et de probation

NOR : JUSK 1835594A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9 bis, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu le code de procédure pénale, notamment son article D. 190 ;

Vu l'arrêté du 3 juin 2014 modifié portant création des comités techniques dans les services relevant de la direction de l'administration pénitentiaire ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats établi le 10 décembre 2018;

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des organisations syndicales et de leurs représentants siégeant au sein du comité technique des services pénitentiaires d'insertion et de probation et le nombre de sièges de titulaires et de suppléants attribués à chacune d'elles sont fixés comme suit :

ORGANISATION SYNDICALE	MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
CGT (4 sièges)	Mme Flore DINISIO M. Pierre-Yves LAPRESLE Mme Oriane LE QUERE M. Damien GOURSAUD	Mme Dorothee DORLEACQ M. Philippe CHESNEAU Mme Nadia PERILLAUD Mme Mylène PALISSE

SNEPAP FSU (2 sièges)	M. Rémy MOREUILLE-TASSART Mme Aurélie DEMMER	Mme El Hassania BARIA M. Olivier BOUDIER
UFAP UNSa (2 sièges)	Mme Dalila FARROUDJ M. Jérémy RIVIERE	Mme Céline BERTHELOT M. Emmanuel WILLEKENS

Article 2

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 21 décembre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Pour la ministre et par délégation,
Pour le directeur de l'administration pénitentiaire,

La sous-directrice des ressources humaines
et des relations sociales


Chloé MIRAU